



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan social du groupe Nokia
Question au Gouvernement n° 98

Texte de la question

PLAN SOCIAL DU GROUPE NOKIA

M. le président. La parole est à Mme Marie-Pierre Rixain, pour le groupe La République en marche.

Mme Marie-Pierre Rixain. Ma question s'adresse à M. Benjamin Griveaux, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

M. Aurélien Pradié. Il est fatigué !

Mme Marie-Pierre Rixain. J'y associe mon collègue Éric Bothorel.

Le 6 septembre, le groupe Nokia annonçait la suppression de 597 postes sur les sites de Nozay, dans l'Essonne, et de Lannion, dans les Côtes-d'Armor. Le plan social est aujourd'hui suspendu jusqu'au 2 octobre pour permettre au groupe finlandais d'apporter les assurances nécessaires quant au respect d'un accord précédemment signé.

Parmi les engagements pris par Nokia, il y avait le maintien et la pérennisation de nos laboratoires de recherche. Est-il besoin de rappeler la place de ces sites d'excellence dans l'attractivité et le dynamisme de nos territoires ?

La fusion entre Nokia et Alcatel-Lucent a assurément permis de constituer un fleuron européen dans le domaine des technologies de communication. Cependant, dix-huit mois plus tard, les termes de l'accord, notamment en matière d'emploi, ne sont manifestement pas respectés.

M. Laurent Furst. Ah !

Mme Marie-Pierre Rixain. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Nokia s'est engagé à recruter 330 chercheurs français avant le 31 décembre 2017 – dans trois mois – pour procéder *in fine* à 500 embauches au total avant le 31 décembre 2018. Or, à ce jour, seuls 111 recrutements nets ont été effectivement réalisés dans les activités de recherche et développement.

Monsieur le secrétaire d'État, la République contractuelle que nous appelons de nos vœux et soutenons exige que l'entreprise respecte la parole donnée afin de retisser avec des salariés déjà éprouvés ces dernières années une véritable relation de confiance renouvelée et pérenne. Quelle appréciation portez-vous sur la réalisation à ce jour des engagements pris par Nokia ? Pouvez-vous nous dire quel rôle l'État entend jouer, aux côtés des représentants du personnel et des élus, tous mobilisés, pour préserver sur nos territoires les emplois et les compétences actuellement en discussion chez Nokia ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances*. Madame la députée, j'adresse évidemment également ma réponse au député Éric Bothorel.

Mon appréciation de la situation dans le dossier Nokia est très claire : il n'y aura pas de manquement aux engagements qui ont été pris devant le Gouvernement il y a deux ans. Cela ne serait pas tolérable ! La confiance des salariés doit être restaurée et la parole de l'État doit être respectée.

S'agissant du rôle que l'État entend jouer dans les prochaines semaines, le Président de la République a indiqué que nous serons d'une inflexibilité totale quant au respect des engagements qui ont été pris.

M. Aurélien Pradié. Cela nous rassure !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État*. Nous mettrons tout en œuvre pour que les engagements que vous rappelez soient respectés, à savoir le maintien de 4 200 emplois à la fin de l'année 2017 et de 2 500 postes en recherche et développement à la fin de l'année 2018.

J'ai reçu le 14 septembre l'intersyndicale des sites de Lannion et de Nozay, ainsi qu'une délégation d'élus de ces territoires auxquels vous vous étiez associée. Bruno Le Maire s'est également entretenu avec le président du groupe Nokia, M. Rajeev Suri. Enfin, j'ai reçu la semaine dernière, le 19 septembre, la direction de Nokia France qui a accepté, suite à notre rencontre, de suspendre son plan de suppressions d'emplois jusqu'à la réunion du prochain comité de suivi que je présiderai personnellement le 2 octobre prochain à Bercy. À cette occasion, nous procéderons à un examen détaillé des engagements pris par Nokia et de leur état d'avancement afin qu'ils puissent être respectés.

Cette fermeté doit évidemment s'accompagner d'un esprit constructif pour que la fusion entre Alcatel-Lucent et Nokia puisse réaliser la promesse d'un champion industriel, du respect d'un savoir-faire et du maintien des emplois.

Sur ce dossier, une fois de plus, la méthode du Gouvernement est très claire.

M. le président. Merci, monsieur le secrétaire d'État.

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État*. Nous écoutons les parties, nous dialoguons sans concession...
(*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Pierre Rixain](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 98

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie et finances (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 septembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 septembre 2017](#)